



## Accident de travail qui est en faute

Par **damien71150**, le **14/06/2013 à 15:38**

bonjourrn j'ai eu un accident de travail le 16 octobre 2011 rnsuite a un arret de travail de notre chef d'equipe nous nous sommes retrouver a travailler sans aucun chefrnun de mes collegues m'a dit de conduire un fenwick alors que je n'est pas le permis comme je n'avais signés mon contrat que depuis 10 jours je lui est obeis rnplus tard le chariot c'est renverser et je me suis retrouver bloquer en dessous resultat lombaires touchés , plusieurs fractures au bassin, fracture de l'odontoide droit, fracture femur gauche, hemmoragie interne etc...rnrnje voudrais savoir qui est en faute ?rnEt si je dois porter plainte contre l'entreprise?rnrnmerci d'avance pour vos reponses

Par **moisse**, le **14/06/2013 à 18:26**

Celui qui est en faute c'est vous.rnVous pilotez un engin sans formation et sans permis.rnEt certainement trop vite en virage d'où le renversement. rnCeci dit vous bénéficiez de la protection spécifique à la suite d'un accident du travail.rnAvant de porter l'affaire au pénal, vous devez demander à votre CPAM de considérer l'existence d' une faute inexcusable de l'employeur consistant à confier des opérations impliquant des manutentions mécaniques à une équipe sans conducteur autorisé.